



L'édifice Canadian Venture
82, rue Richmond Est
Toronto (Ontario) M5C 1P1
Tél. : (905) 407-1212

Courriel : info@canadacarbon.com
Site Web : www.canadacarbon.com

UPDATE: CARBONE CANADA INC. ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS OU DANS LES ÉTATS-UNIS

Le 14 mars 2025, Toronto, ON, Canada – Canada Carbon Inc. (la « **Société** ») (TSX-V : CCB) est heureuse d'annoncer un placement privé sans courtier d'un maximum de 35 000 000 d'unités (chacune, une « **Unité** ») au prix de 0,02 \$ par Unité pour un produit brut global de la régate pouvant atteindre 700 000 \$ (le « **placement** »). Chaque unité sera composée d'une (1) action ordinaire du capital de la Société (chacune, une « **action ordinaire** ») et d'un (1) bon de souscription d'actions ordinaires (chacun, un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire au prix de 0,06 \$ l'action pour une période de 60 mois à compter de la date d'émission.

Tous les titres émis dans le cadre du placement seront assujettis à une période de détention de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission et des règles de revente de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Le produit du placement sera utilisé par la Société aux fins de l'entreprise et du fonds de roulement général. La clôture du placement est assujettie à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, l'obtention de toutes les approbations réglementaires et autres nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Dans le cadre du placement, la Société peut verser des honoraires d'intermédiation à des parties sans lien de dépendance admissibles. Les honoraires d'intermédiation peuvent consister en des honoraires en espèces équivalant à 8% du produit brut du placement et des bons de souscription (chacun, un « **bon de souscription** ») équivalant à 8% des unités émises dans le cadre du placement. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,06 \$ l'action ordinaire pendant une période de 60 mois à compter de la date d'émission.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée (la « **Securities Act des États-Unis** ») ou de toute loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, à moins qu'ils ne soient inscrits en vertu de la Securities Act des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières des États applicables ou qu'une dispense de cette inscription ne soit disponible.

CANADA CARBON INC.

Ellerton J. Castor

Chef de la direction et administrateur

Coordonnées

Demandes de renseignements par courriel : info@canadacarbon.com

Tél. : (905) 407-1212

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui constituent de l'« information prospective » (« information prospective ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont fondés sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent communiqué. Tout énoncé qui traite de prédictions, d'attentes, de croyances, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des expressions telles que « s'attend à », ou « ne s'attend pas à », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « prévu », « prévoit », « estime », « croit » ou « a l'intention » ou des variantes de ces mots et expressions ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient », « serait », « pourrait » ou « sera » considéré comme se produisant ou étant atteint) ne sont pas des énoncés de faits historiques et peuvent être des informations prospectives. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le placement, l'utilisation du produit du placement et l'opération. En divulguant l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse, la Société a formulé certaines hypothèses. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces informations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes de toute information prospective s'avéreront exactes. Risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : la conformité à de nombreux règlements gouvernementaux; les lois et règlements nationaux et étrangers ayant une incidence négative sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société; et les incertitudes commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales générales. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse. Sauf si la loi l'exige, la Société décline toute intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements d'hypothèses, de changements de facteurs affectant ces informations prospectives ou autrement.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

63501509.2